



DISCOURS DU MAIRE FAITS SAILLANTS DU BUDGET 2017

« Un budget axé sur l'entretien des infrastructures »

Mesdames, Messieurs,

Il me fait grand plaisir de déposer, au nom du conseil municipal, le budget pour l'année 2017. Cet exercice financier qui exige de la rigueur, de la prudence et de la vision est toujours un exercice complexe, mais stimulant.

À l'instar de 2016, nous croyons que la croissance du secteur immobilier devrait se maintenir. Les profits résultant de la vente de terrain dans le Bourg Boisé sont une source de revenus non négligeables pour équilibrer le budget. Ces revenus nous permettront d'investir, entre autres, dans l'entretien et le développement de nos infrastructures.

Plusieurs défis d'entretien et de mise aux normes d'équipements des réseaux sanitaires et d'aqueduc seront à prioriser dans les prochaines années. Déjà, un plan d'intervention des infrastructures est sur le point d'être finalisé et nous identifiera concrètement les priorités d'investissement pour les années 2017 et suivantes.

Dans sa globalité, le budget présente des revenus et des dépenses de l'ordre de 7 146 922 \$ en croissance d'un peu plus de 5,6 % par rapport à l'exercice financier précédent. L'augmentation des coûts de sécurité publique (incendie et Sûreté du Québec), de la quote-part à la MRC et la tenue en 2017 d'une période électorale sont les principales raisons de cet accroissement.

TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE

Nous sommes heureux de vous informer que pour l'exercice financier 2017:

- le taux de taxe foncière générale sera maintenu à 0,57 \$ du 100 \$ d'évaluation;
- le taux de taxe pour l'amélioration du réseau routier est maintenu à 0.045 \$ du 100 \$ d'évaluation.

TARIFS DE COMPENSATION (Eau, égout et éclairage)

Outre le tarif de compensation pour les citoyens desservis par l'aqueduc municipal qui augmente légèrement, les tarifs de compensation égout et éclairage décoratif ne subiront pas d'ajustements. Pour 2017, voici les différents tarifs prévus ;

- | | |
|--|--------------------------|
| - Eau (desservi par l'aqueduc municipal) | passé de 130 \$ à 140 \$ |
| - Égout | demeure inchangé à 75 \$ |
| - Éclairage décoratif | demeure inchangé à 16 \$ |

Ils représentent une augmentation totale de 10 \$ sur le compte de taxes pour les résidents bénéficiant de ces services.

TARIF DE COMPENSATION POUR LES ORDURES ET COLLECTES SÉLECTIVES

Excellente nouvelle; la mise en place des nouvelles mesures pour la collecte des matières résiduelles porte ses fruits puisque le tarif de compensation diminuera de 173 \$ à 170 \$. Cette baisse est directement attribuable à la réduction des déchets acheminés aux sites d'enfouissement. Vos efforts de recyclage et de compostage sont donc payants.

APPROPRIATION DU SURPLUS LIBRE NON AFFECTÉ

Pour amoindrir les dépenses de l'exercice financier 2017 et se maintenir à un niveau compétitif, un montant de 975 000 \$ a été approprié du surplus libre non affecté.

PLAN TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS

Parce que vos élus croient fermement à l'importance de maintenir en bon état et d'améliorer nos infrastructures municipales, nous nous devons d'investir des sommes importantes dans nos réseaux et nos rues. Dans la perspective d'amoindrir l'impact financier sur les contribuables et en nous appuyant sur des programmes financiers disponibles, nous avons établi un investissement de 8 946 010 \$ au plan triennal en immobilisations pour l'année 2017.

De cette somme, 7 538 010 \$ sont attribuables à des travaux d'infrastructures de rues et d'éclairage pour les nouvelles rues des projets domiciliaires de l'île Vessot, du Bourg Boisé et du Cours du Ruisseau et nécessiteront des règlements d'emprunt.

De plus, la somme de 265 300 \$ qui sera attribuée à la réfection de nos équipements de débitmètres et des stations de pompage sera soumise au programme de la taxe sur l'essence et de la contribution de Québec 2014-2018 (TECQ).

EN CONCLUSION

Ce budget démontre l'attachement de ce Conseil à ses valeurs de saine gestion et de transparence. Également, il témoigne la volonté de vos élus d'assurer la pérennité de ses équipements afin de maintenir votre qualité de vie à la hauteur de vos attentes. Nous sommes heureux d'entreprendre l'année 2017 avec un budget équilibré, prudent et responsable.

Je remercie nos collaborateurs de l'administration municipale et mes collègues du Conseil pour leur précieuse collaboration dans la préparation du budget.

Alain Bellemare, maire
2016-12-21